Image not found or type unknown

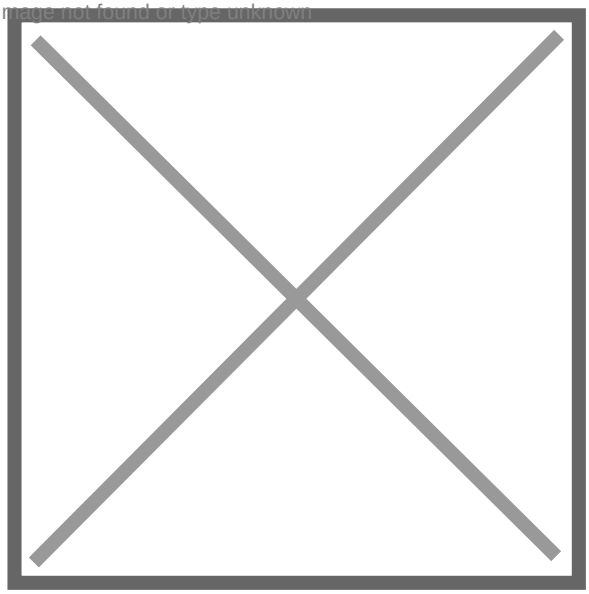

Refus de remboursement : bris de glace

Par **nairolf111**, le **07/09/2010** à **14:59**

Bonjour,
L'assurance à laquelle je viens de souscrire ne veut pas rembourser la parebrise que je viens de faire changer sous prétexte que j'avais une fissure avant ma souscription chez eux ... est-ce qu'ils ont le droit de refuser de me rembourser alors qu'ils acceptent (par ailleurs) que je les paye pour le "bris de glace" ??? Il n'y a rien dans le contrat qui mentionne ce cas de figure ?

Dois-je me taire, exiger le remboursement ou encore "résilier" ???

merci d'avance pour vos éclaircissements

Florian

Par **chaber**, le **07/09/2010** à **15:16**

Bonjour,

Il est normal que l'assureur n'intervienne pas pour un fait existant à la signature du contrat.

Vous ne pouvez exiger le paiement du pare-brise

Vous ne pourrez résilier que selon les clauses de votre contrat.

L'assureur serait même en droit de considérer votre déclaration de sinistre et la demande de

remboursement comme une tentative d'escroquerie à l'assurance avec toutes les conséquences qui pourraient en découler.

Par **gege59**, le **11/09/2010** à **22:04**

tout à fait d'accord avec chabert !

Par **nairolf111**, le **12/09/2010** à **20:12**

pff .. c pas juste : / avec tout l'argent qu'on leur "déverse" chaque mois ... pour RIEN !!!!!
moi j'dis c'est "abusé" !

Par **gege59**, le **13/09/2010** à **07:07**

désolée pour vous, mais rappelez vous que l'assurance n'est pas un placement...

Par **nairolf111**, le **13/09/2010** à **12:27**

oui c'est vrai .. mais ils pourraient être plus commerciaux (pour pas dire *humains*) parce qu'aujourd'hui j'ai qu'une envie c'est de résilier (sans parler du fait qu'il m'a fallu attendre 3 mois pour obtenir ma carte verte . les assurances via internet sont à proscrire !!!).

Par **chaber**, le **13/09/2010** à **14:14**

[citation] mais ils pourraient être plus commerciaux (pour pas dire *humains*) [/citation]L'assurance couvre un fait aléatoire dans le futur mais non réalisé à la souscription. Les assureurs ne sont pas des bureaux de bienfaisance: il serait trop simple de ne payer aucune cotisation et souscrire une garantie lorsque le sinistre est survenu

Les primes d'assurances quelqu'en soit la nature des contrats pourrait baisser ou se stabiliser si chacun était honnête

Estimez-vous heureux que l'assureur ne vous poursuive pas pour tentive d'escroquerie à l'assurance

Rien ne vous empêche de résilier suite à votre mécontentement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **nairolf111**, le **13/09/2010** à **20:42**

ne soyon pas dupes ?! Les assurances veulent faire du profit et n'ont pas d'états d'âmes pour arriver à leur fins (même si peut-être parfois quelques employés peu productifs donnent le mauvais exemple à leur collègues en faisant preuve de "sentimentalisme" .. mais c'est rare quand même:)
... j'ironise mais j'aborde un fait réel et démontrable . Les assurances sont des sociétés à but extraordinairement lucratif (qui tiennent plus compte de leurs intérêts que ceux de leurs clients) et dans la mesure où elles sont; pour rouler en france dumoins (jusqu'à preuve du contraire) OBLIGATOIRES ... j'entends d'ici le peuple reprendre le refrain avec moi (au risque de me répéter): C'EST ABUSE !!!!

désolé mais "la sincérité" coule dans mes veines ...

Par **gege59**, le **14/09/2010** à **07:00**

imaginons, vous achetez une maison, vous l'assurez. vous réglez votre prime d'assurance pour l'année. 6 mois plus tard : un incendie ravage la moitié de votre maison. l'assurance vous indemnise. est ce, dans ce cas, aussi de l'abus ???

cordialement.

Par **nairolf111**, le **14/09/2010** à **12:36**

oui oui bien sûr :)
dans un cas sur 10.000 les assurances se résignent à faire ce pourquoi elles sont payées après avoir cherché par tous les moyens à echapper à leurs obligations ... bref les incendies tout comme les accidents graves ne sont pas si courants que ça ..... et les cotisations de (la grosse majorité de) ceux à qui ils n'arrive RIEN subvient grassement aux besoins des assureurs.

bref ... ce sont pas les seuls à se "gaver" (comme on dit) sur le dos des honnêtes citoyens.

PACIFIQUEMENT
Florian

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés